

DELIBERATION
du conseil d'administration de l'Université de Bourgogne

Séance du 12 mars 2020

Délibération n° 2020 – 12/03/2020 – 15

Projets internationaux

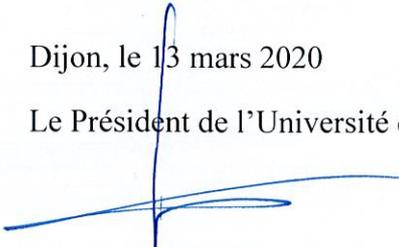
- VU le code de l'éducation
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne

Effectif statutaire : 32 Membres en exercice : 32 Quorum : 16 Membres présents : 23 Membres représentés : 5 Total : 28	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 1 Suffrages exprimés : 27 Pour : 27 Contre : 0
---	---

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, **approuve les projets internationaux.**

Dijon, le 13 mars 2020

Le Président de l'Université de Bourgogne,



Vincent THOMAS

P.J. : Tableau des projets internationaux

Délibération transmise au recteur de la région académique Bourgogne-Franche-Comté
chancelier de l'Université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement

Projets internationaux à soumettre au CA de l'Université – séance du 12 mars 2020

Projets d'échange non diplômant

N°	PAYS	PARTENAIRE	COMPOSANTE(s) CONCERNEE(s)	PORTEUR DE PROJET	OBJET	AVIS
1	COREE DU SUD	Incheon National University (INU)	ESIREM	Sami FERDJANI	Nouvel accord qui permet à l'ESIREM et au partenaire coréen d'échanger jusqu'à 3 étudiants par année académique pour des séjours de stage ou d'études.	
2	ETATS-UNIS	Murray State University (MSU)	IAE	Grégory WEGMANN	Addendum à un nouvel accord qui règle les modalités de l'organisation d'un programme court (« short program ») que l'IAE organise pour les étudiants de MSU en mai 2020.	

Annexes financières

N°	PAYS	PARTENAIRE	COMPOSANTE(s) CONCERNEE(s)	PORTEUR DE PROJET	OBJET	AVIS CP
3	ETATS-UNIS	College of the Holy Cross	UFR Langues et Communication	Christelle SEREE- CHAUSSINAND	Annexe financière 2019/20 à la convention de coopération entre l'uB et le College of the Holy Cross, validée par le CA de l'uB et en vigueur jusqu'en 2021/22. Cette annexe financière détaille les différents services que l'uB offre à un étudiant du College of the Holy Cross au titre de l'année 2019/20, ainsi que la contrepartie en Euro que le College of the Holy Cross doit verser à l'uB pour chacun de ces services. Le montant global est de 18359 €.	

4		University of New Hampshire (UNH)	UFR Langues et Communication	Candice LEMAIRE	Annexe financière 2019/20 à la convention de coopération entre l'uB et l'UNH, validée par le CA de l'uB et en vigueur jusqu'en 2023/24. Cette annexe financière détaille les différents services que l'uB offre à 6 étudiants de l'UNH, inscrits à l'uB au titre de l'année 2019/20, ainsi que la contrepartie en Euros que l'UNH doit verser à l'uB pour chacun de ces services. Le montant global est de 4545 €.	
---	--	-----------------------------------	------------------------------	-----------------	--	--